

La mairie recrute pour le Département des Sports

Un.e agent.e d'entretien et suppléance de gardiennage

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Référence AESGJB-062022

Au sein du Département des Sports et sous la responsabilité du responsable de la division logistique, vous êtes chargé.e de l'entretien des équipements du service, vous assurez également la suppléance des gardiens en cas de besoin. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Nettoyer les équipements en fonction du planning et de la fiche de tâches journalières.
- Assurer le tri et l'évacuation des déchets.
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé et contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.
- Contrôler l'état de propreté des locaux en cours d'utilisation, signaler les anomalies et les dysfonctionnements.
- Participer aux travaux de remise en état des locaux pendant les vacances scolaires : décapage des sols et des murs.
- Suppléance des gardiens : gardiennage des locaux, entretien et maintenance de 1^{er} niveau des équipements et participation à la préparation matérielle des manifestations et événements.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine de l'entretien (CAP hygiène et maintenance des locaux par exemple) et vous avez acquis une première expérience sur un poste similaire.
- Connaissance des règles d'hygiène d'entretien et de sécurité.
- Connaissance des techniques d'entretien, des produits et du matériel de nettoyage.
- Etre vigilant, responsable et consciencieux.
- Etre capable de prendre des initiatives et de gérer des situations d'urgence.
- Habilitation électrique BS BE souhaitée.
- Permis B exigé.
- Savoir nager le 50 mètres.

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AESGJB-062022

Horaires de travail : du lundi au vendredi 6h00-13h00 ou 6h00-1200 avec deux samedis travaillés sur trois. Disponibilité en soirée lors des suppléances de gardiennage jusqu'à 23h00 en semaine et 20h30 le week-end.

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 août 2022